



Inauguration de Técolam Une nouvelle usine pour la région !

(Val-d'Or, le 10 mai 2011) – En cette seconde Journée du matériau bois, l'Association forestière de l'Abitibi-Témiscamingue est fière de s'associer à l'entreprise Técolam, pour célébrer avec elle son inauguration officielle ! C'est maintenant en Abitibi-Témiscamingue, plus précisément à Val-d'Or, que se retrouvera l'un des plus importants producteurs de poutres de lamellé-collé en province. En opération sous peu, Técolam a comme objectif de percer le marché nord-américain avec un produit qui gagne sans cesse en popularité.

Définitivement, les actionnaires de Técolam ont du flair ! «C'est un marché qui est en croissance, mais l'offre n'était pas adaptée à cette hausse. C'est ce qui nous a motivés à saisir cette opportunité d'affaires», explique le directeur général et actionnaire de l'entreprise, M. Marc-André Collard. Une vingtaine d'emplois ont déjà été créés. Puisque les possibilités de développement sont bien présentes, l'entreprise espère démarrer un second quart de travail rapidement.

Passer à l'action

L'idée est née dans la tête de l'homme d'affaires Gilles Bélanger, il y a quelques années. Propriétaire de Structures Premières, une entreprise spécialisée en fermes de toit et poutrelles sur mesure, il a vu la demande se profiler pour ce genre de produit. «À l'hiver 2010, nous nous sommes mis à travailler sérieusement sur le projet et nous avons formé note groupe d'actionnaires. Les premiers tests de production seront faits en mai et nous obtiendrons notre accréditation selon la norme CSA en juin», ajoute le directeur général.

Les choses roulent bon train pour la jeune entreprise, qui soumissionne déjà sur de futurs projets. De plus, des partenariats d'affaires ont rapidement été mis sur pied, entre autres avec l'entreprise Canam, spécialisée dans les structures d'acier. «Avec la montée en popularité du bois, des entreprises comme Canam se font demander de plus en plus des structures hybrides bois-acier. Ensemble, nous allons pouvoir prendre cette part de marché», révèle M. Collard.

Un produit d'avenir

Le lamellé-collé est un produit de 3e transformation qui est composé d'un empilage de pièces de bois en 2x3 à 2x12, rabotées et préjointées, puis collées sous presse avec des colles hydrofuges. Le lamellé-collé allie l'esthétique aux propriétés structurales. Il permet des sections droites ou courbes de grandes dimensions, dotées d'une meilleure stabilité que les pièces en gros bois d'œuvre. Il est utilisé comme poutre, colonne ou arche dans des longueurs limitées principalement par le transport. On peut alors réaliser des membres de très grande force et de très grande portée. Bien que son utilisation soit fréquente dans les fermes de toit et les chevrons, la poutre de bois en lamellé-collé obtient une grande popularité lorsqu'elle est utilisée pour la création d'arches ou de structures visuelles.

Destinées au marché de la construction commerciale et résidentielle, les poutres de bois lamellé-collé rivalisent avec les structures de métal par leur plus grande portée, leur meilleur aspect visuel et le large éventail architectural qu'elles permettent d'obtenir (possibilité de cambrures et courbures). Puisque le produit est utilisé en structure, les normes de fabrication sont très exigeantes. Comme chacune des poutres ne peut être testée, chacune des étapes de fabrication doit être rigoureusement contrôlée. Técolam fabriquera ses poutres selon la norme CSA. Le suivi du respect des normes sera assuré par l'Agence américaine APA.

Le bois à l'avant-plan

La construction non résidentielle en bois connaît actuellement une croissance significative en province. Il semble bien que la nouvelle *Stratégie d'utilisation du bois dans la construction au Québec*, lancée par le gouvernement du Québec en mai 2008, donne des fruits ! La proportion des mises en chantier non résidentielles utilisant du bois de charpente a augmenté de 5 % en trois ans. Cette augmentation représente des retombées de l'ordre de 25 M \$ pour les fabricants de bois de structure. Une occasion à saisir, pour cette nouvelle usine de bois d'ingénierie !

-30-

Source :

Isabelle Boulianne, Association forestière de l'Abitibi-Témiscamingue
819-762-2369, poste 28, isabelleboulianne@afat.qc.ca

Pour information supplémentaire et entrevue :

Marc-André Collard, Técolam
819-825-4824, poste 222
macollard@tecolam.ca